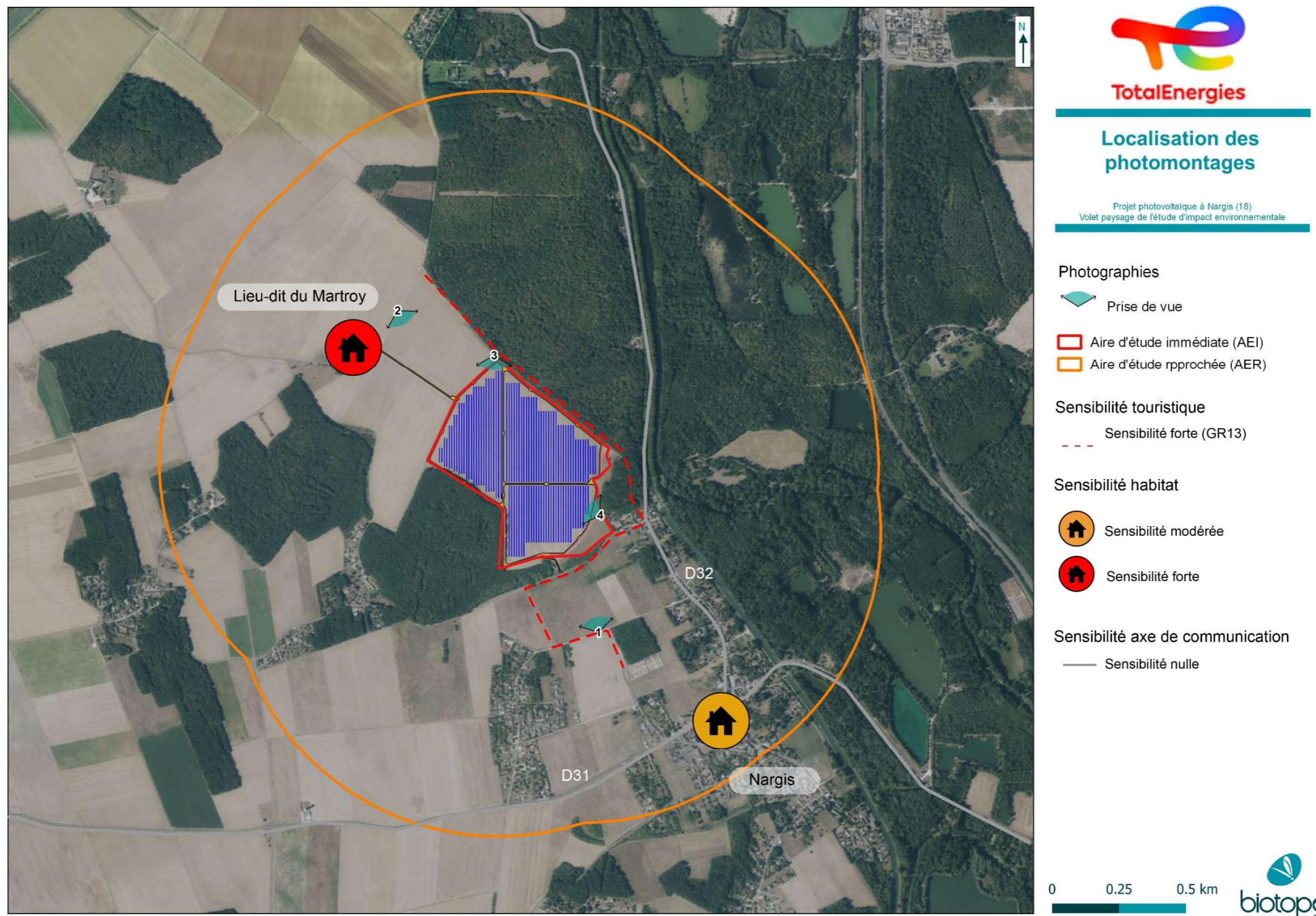
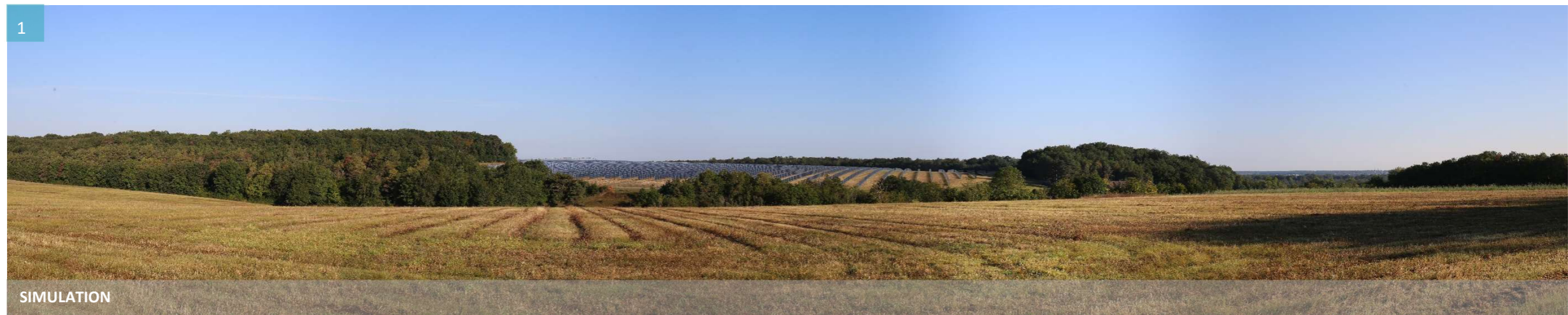
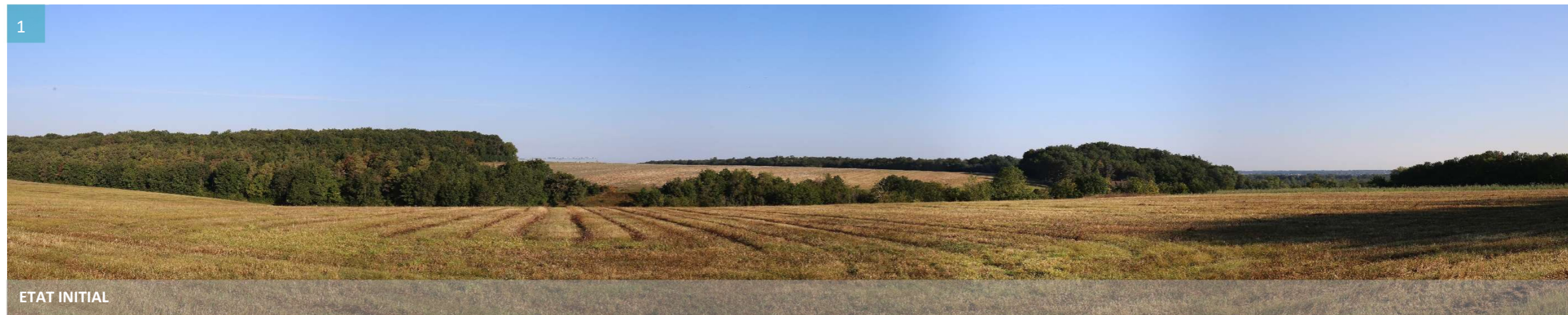


Les secteurs présents au sein de l'AER (Aire d'étude rapprochée) ont été traités en détails dans l'analyse des impacts notamment sur la base de plusieurs photomontages (voir carte de localisation des photomontages ci-après). Les photographies utilisées pour la création des panoramas ont été réalisées le 17 septembre 2021 et le 16 mai 2022. Le montage des photos en panorama est réalisé avec le logiciel spécialisé Hugin qui permet de définir un angle horizontal et vertical. L'angle vertical retenu est de 27° et l'angle horizontal est de 120°. Ces dimensions permettent de se rapprocher au maximum de la vision de champ binoculaire d'un observateur.



Simulation n°1 : Au Nord de Nargis, rue Tissière et sentier GR13 au sud du projet



Depuis ce point de vue se situant sur le GR13, le projet apparaît distinctement au centre du panorama. Le parc photovoltaïque complète cet interstice. Son encerclement entre les boisements permet d'atténuer sa présence et son importance. En effet, le rapport d'échelle généré par les entités boisées, d'une hauteur avoisinant les 15-20m, favorise l'implantation de l'installation car les masses arborées restent dominantes dans la perception paysagère et cadre le projet. Notons qu'aucun élément paysager singulier (silhouette de village, point de repère etc.) ou patrimonial ne sont visibles depuis ce lieu. En outre, une ouverture visuelle étroite, à droite du panorama, permet d'apprécier une vue lointaine qui n'est pas perturbée par la présence du parc photovoltaïque. Enfin, la géométrie générée par l'implantation rectiligne des tables photovoltaïques répond au motif des sillons visibles sur les parcelles agricoles du premier plan. L'impact est modéré.

Simulation n°2 : A proximité du lieu-dit du Martroy



Situé à proximité immédiate du lieu-dit du Martroy, sur un chemin de terre face au projet, ce dernier se distingue au centre du panorama. Il forme une ligne basse limitant la vue sur un horizon lointain mais déjà auparavant difficilement lisible et visible sur l'état de fait photographié. A l'instar du précédent photomontage, la présence des boisements de part et d'autre du panorama permet d'atténuer la présence du parc photovoltaïque. Les entités boisées restent les éléments principaux de la composition. La présence du GR13 se situe à gauche de l'image le long de la lisière boisée. Depuis ce point de vue, le chemin n'est pas perceptible. L'impact est faible.

Simulation n°3 : Sur le sentier du GR13 au Nord du projet



Longeant le bois, le sentier du GR13 fait directement face sur la partie Est du parc photovoltaïque. La vision est captée par le projet qui devient l'élément paysager principal. Le promeneur longera la centrale solaire sur une portion d'environ 500m. L'impact est fort.

Simulation n°4 : Depuis l'extérieur de la parcelle clôturée de l'habitation la plus proche du projet, au Nord de Nargis



Le paysage est très limité depuis ce point de vue. Il se résume en la présence d'une masse boisée à gauche et d'une prairie au premier plan qui se prolonge en surface cultivée au second plan. L'horizon est proche et pauvre en raison du dénivelé montant qui empêche le regard de porter au loin. Le projet devient l'élément principal dans ce panorama. Il rapproche davantage la ligne d'horizon et relègue en arrière-plan les boisements sur la partie gauche de l'image. L'impact est très fort.